

N° plan de gestion : **BBE\_86**

Date de réalisation : **26/06/2025**

Réalisé par : Bois Bocage Energie

Louise FROMAGEOT et Fleur MASSE-NAVETTE

## Plan de gestion durable des haies

### État des lieux, diagnostic et programme gestion, de coupes et travaux d'amélioration des haies de l'exploitation agricole

L'exploitant référent : PALMER Gwendoline et Mahdi Nakechbandi

L'exploitation : GAEC de la Closerie

Adresse : 743 Route de Caen 14240 Cormolain

Tél portable :

Courriel : [contact@lacloserie.net](mailto:contact@lacloserie.net)

Linéaire de haies : **2,062.00 m**



# SOMMAIRE

## Table des matières

Récapitulatif des résultats du Plan de gestion durable des haies .....	3
Définitions et engagements de l'exploitant.....	5
<b>Partie 1 : Synthèse et analyse .....</b>	<b>5</b>
<b>A. ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>6</b>
I.    L'exploitation et son territoire .....	6
Les enjeux territoriaux en lien avec les haies.....	6
II.   Les haies de l'exploitation et leur état.....	9
1. Description des haies de l'exploitation.....	9
1.1. Interfaces.....	9
1.2. Typologies.....	9
1.3. Essences principales.....	10
1.4. Continuité des haies.....	11
2. Gestion passée et actuelle.....	11
3. Potentiel de bois d'œuvre.....	13
4. Situation des haies vis-à-vis des enjeux hydrauliques.....	13
5. Intérêt des haies pour la biodiversité.....	14
<b>B. PROGRAMME DE TRAVAUX .....</b>	<b>16</b>
I.    Gestion des haies.....	16
1. Les objectifs de l'exploitant.....	16
2. Priorités d'intervention.....	16
3. Préconisations de gestion par type de haie.....	17
II.   Amélioration et création .....	19
1. Travaux d'amélioration des haies existantes.....	19
2. Travaux de création de nouveaux linéaires et autres aménagements.....	21
<b>C. POTENTIEL DE VALORISATION DES HAIES.....</b>	<b>21</b>
1.    Potentiel de production de bois et linéaire prélevable annuellement.....	21
2.    Potentiel de production de bois aux premières années de gestion.....	22
<b>Partie 2 : Atlas cartographique et tableaux.....</b>	<b>23</b>

## Récapitulatif des résultats du Plan de gestion durable des haies

Surface de totale de l'exploitation agricole (SAU) : **10 ha**

Linéaire de haies total sur l'exploitation : **2,363.00 m**

Soit une densité de : **139.95 m/ha SAU**

Linéaire de haies en gestion sur l'exploitation et sur lequel s'applique le Plan de gestion durable des haies : **2,062.00 m**

Soit une densité de : **122.81 m/ha SAU**

Principaux types de haies de l'exploitation : **Taillis sous futaies et Haie en devenir**

Essences dominantes : **Noisetier, Frêne commun**

Type d'entretien des haies pratiqué principal : **Pas d'intervention pour l'instant**

Pratiques d'entretien à améliorer : **Clôtures dans les arbres, Anciennes tailles d'exploitation mal faites, Piétinement par le bétail**

Indice de biodiversité potentielle des haies à l'échelle de l'exploitation :



Linéaire moyen annuel pouvant être prélevé en respectant le cycle de régénération : **129.98 m/an**

Linéaire moyen annuel pouvant être prélevé en respectant le cycle de régénération dans les cinq premières années : **118.14 m/an**

Total du linéaire sur lequel intervenir de façon urgente : **827.01 m**

Type de haies principaux sur lesquels intervenir de façon urgente : **Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes, Hauts jets et têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes**

Amélioration de l'état des haies existantes par **Taille de formation, Regarnies de haies**

Total du linéaire à améliorer : **1,176.25 m**

Proposition de création de haies : **0 m**

### Résumé

Sur la ferme, trois catégories principales de haies se distinguent : en premier lieu, quelques jeunes haies fruitières et bocagères plantées en 2022 (n°17, 19, 20). D'autre part, on trouve plusieurs haies vieillissantes de cépées auxquelles il manque une strate haute arborée et qui présentent des trouées au niveau de leur continuité, ce qui limite leur effet brise-vent (ex : n°22 et 23). Enfin, il existe également des haies en retard de gestion avec des strates arbustive et arborée dense et des cépées mûres (ex : n°5 et 8) qui présentent un potentiel de production de bois bocager significatif et pour lesquelles une exploitation par recépage permettrait de rajeunir les souches, de stimuler leur productivité et de repartir sur un cycle de gestion plus régulier.

Une très bonne diversité d'essences et de formes d'arbres (hauts jets, cépées, anciens têtards) a été observée sur le linéaire. On y trouve principalement des taillis sous futaie, avec la typologie Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes (ex : n°21) qui est dominante. Les intérêts des haies sur l'exploitation

sont multiples : accueil de la biodiversité, effet brise-vent protégeant les cultures maraîchères, ombrage et microclimat pour le bétail ...

Jusque-là, les exploitants ne sont pas intervenus sur leur linéaire, laissé en libre évolution (simple récupération de bois tombé). A l'avenir, leur souhait est de se remettre progressivement à gérer durablement leurs haies afin de redynamiser leur profil et de valoriser une partie du bois produit en bois bûche (autoconsommation) et éventuellement en bois déchiqueté (paillage).

La gestion des haies peut être envisagée selon 2 modalités :

- Dans un premier temps, s'occuper des haies mûres, en procédant à leur recépage (manuel à la tronçonneuse ou éventuellement via une exploitation mécanisée). Ce recépage relancerait les cépées sur un cycle de pousse plus dynamique grâce à la stimulation de la reprise des brins. Il serait également envisageable de reprendre un certain nombre de têtards dont la gestion avait été abandonnée.
- Dans un second temps, recéper par tronçons les haies sénescents en regarnissant, dans le but de redévelopper peu à peu une stratification des haies, une diversité d'essences et de classes d'âge variées : exploitation d'investissement progressive dans le temps

Une vigilance particulière est à apporter au repérage des jeunes sujets d'avenir, en quantité dans un certain nombre de haies, afin de les préserver, de les mettre en lumière et de les mener avec une taille de formation, pour qu'ils assurent le renouvellement de la strate haute.

Définitions :

Le Plan de gestion durable des haies (PGDH) est un outil d'état des lieux et de connaissance, de planification des travaux d'entretien et de valorisation des haies à l'échelle d'une exploitation agricole. Il propose des travaux de gestion et potentiellement d'amélioration des haies existantes garantissant la pérennité des éléments, voire le développement de ceux-ci. Le Plan de gestion durable des haies s'applique à tous les éléments bocagers, en limite, gérés dans la limite des terres dont le producteur (propriétaire, gestionnaire ou exploitant agricole) a la jouissance (location ou propriété).

Sont compris dans les éléments visés :

Élément linéaire : la haie (y compris les alignements au sens PAC et les lisières de bois dissociées du massif forestier)

Élément de surface : **les bosquets\*** (naturel ou planté) d'une superficie inférieure ou égale à 50 ares

Engagements de l'exploitant :

Le Plan de gestion durable des haies s'applique aux haies dont l'exploitant a déclaré en avoir la gestion.

L'élaboration du plan de gestion durable des haies réalisé par une structure d'accompagnement ne vaut pas accord du propriétaire. Dans le cas où le pétitionnaire est locataire ou co-propriétaire des terrains, il doit avoir informé et recueilli l'accord écrit de son propriétaire, co-propriétaire, nu-propriétaire ou usufruitier, suivant le cas, avant de réaliser tous travaux.

Madame Gwendoline PALMER et Monsieur Madhi NAKECHBANDI, GAEC de la Closerie, attestent avoir pris connaissance des préalables réglementaires et valident le présent Plan de gestion durable des haies.

Fait le :

A :

Signature :

Usages des données collectées via le Plan de gestion durable des haies en conformité avec le Règlement général sur la protection des données (RGPD)

L'autorisation relative au traitement et aux modalités d'usage de ces données à caractère personnel doivent faire l'objet d'une convention entre l'exploitant agricole et la structure  
Convention type de traitement des données du Plan de gestion durable des haies en annexe de la partie 3.

# Partie 1 : Synthèse et analyse

## A. ETAT DES LIEUX

### I. L'exploitation et son territoire

#### Les enjeux territoriaux en lien avec les haies

Description simplifiée des enjeux territoriaux en lien avec les haies

Enjeux	Stratégies et dynamiques territoriales
Eau	<p>L'exploitation est située sur le territoire du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du Bassin Seine Normandie, qui donne les grands objectifs en termes de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau. Le PAOT (Plan d'Action Opérationnel Territorialisé) décline quant à lui à l'échelle départementale les actions à mener par masse d'eau afin de préserver et de restaurer le bon état de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Parmi ses actions prévues, le <b>PAOT 2022-2027 de la Manche</b> prévoit la restauration de cours d'eau et de continuités écologiques, le maintien et la restauration de zones humides ainsi que le maintien et la restauration du bocage.</p> <p>Le <b>fossé 01 du Pont Hébert</b> prend sa source au niveau de l'exploitation (présence d'un petit étang), avant de se jeter au niveau du Pont Hébert dans <b>La Drôme</b>, rivière de 58 km prenant elle-même sa source dans la commune de Souleuvre-Bocage et se jetant dans l'Aure à Maisons. La ferme ne présente cependant pas à proprement parler de ripisylve (haie de bord de cours d'eau) et n'est donc pas concernée par des prescriptions particulières d'entretien de ses haies.</p>
Climat	<p>Les haies bocagères sont directement impactées par les <b>effets du changement climatique</b>. En effet, d'après l'INRAE (2011), l'élévation des températures automnales, printanières et hivernales impacte la physiologie des arbres en perturbant leur cycle de vie et provoquant un risque accru aux gelées hivernales et printanières, avec une difficulté de régénération et une croissance limitée. De plus, la hausse des températures hivernales (INRAE, 2005) favorise le développement d'agents pathogènes. De nombreuses essences d'arbres qui composent les haies sont ainsi menacées par des champignons parasitaires (phytophthora pour l'aulne, chalarose pour le frêne, maladie de l'encre pour le chêne et le châtaignier ...). Par ailleurs, les haies et les réseaux bocagers ont prouvé leur efficacité en termes de mitigation des températures extrêmes ainsi que lors des épisodes venteux. Leur conservation reste donc un enjeu important sur l'ensemble du territoire normand.</p>
Biodiversité	<p>La <b>Trame verte et bleue (TVB)</b> est un outil de préservation de la biodiversité visant à maintenir et à reconstituer un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... Elle est identifiée par les <b>SRCE</b> (Schémas Régionaux de Cohérence Écologique). Le <b>SRCE de Basse Normandie</b> (2014), repris et intégré dans le <b>SRADDET</b> (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) <b>de Normandie</b> a défini parmi ses enjeux prioritaires le maintien de la fonctionnalité de la matrice verte qui se décline via les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Limiter les impacts sur les habitats de nature « ordinaire »</li><li>- Limiter la fragilisation des continuités écologiques terrestres faiblement fonctionnelles</li><li>- Maintien de la fonctionnalité des espaces boisés</li><li>- Maintenir un bocage fonctionnel compatible avec l'agriculture d'aujourd'hui et de demain, grâce à un accompagnement</li></ul>

Cet enjeu majeur de préservation du bocage s'inscrit dans le contexte paysager particulier du Calvados, 6<sup>e</sup> département français ayant la plus forte densité de haies (64 ml/ha). La déclinaison du SRCE se fait à l'échelle communale et inter-communale dans des documents d'urbanisme (SCoT, PLUi). La ferme est ainsi comprise dans le **SCoT du Bessin**, qui fixe des objectifs en matière de préservation des paysages (notamment à enjeux bocagers) dans les documents d'urbanisme.

Par ailleurs, l'exploitation faisant partie de la **communauté de communes Isigny-Omaha Intercom**, les parcelles sont donc couvertes par le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** de cette dernière. Parmi les haies de l'exploitation, certaines haies (n°2, 4, 5 et 8) sont classées comme **haies à protéger au titre de la Loi Paysage** (art L 123-16567 CU).

Enfin, les parcelles de la ferme ne se situent sur aucune ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), réserve naturelle ou parc naturel (national ou régional), APB (arrêté de protection de biotope) ou zone Natura 2000 (Directives Habitats et Oiseaux) et ne sont donc pas concernées par des restrictions particulières au niveau de la gestion des haies.

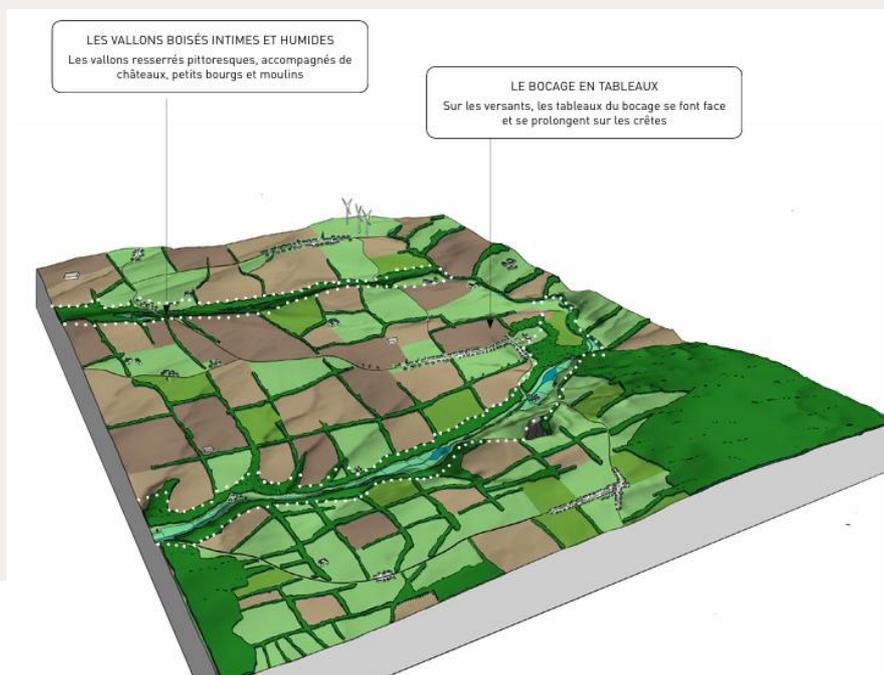
Biomasse  
et filière

La **SCIC Bois Bocage Energie** s'est constituée en 2006, suite à la volonté d'élus, d'agriculteurs et de représentants de la société civile, afin de garantir le maintien des haies sur le territoire, en incitant à leur préservation et valorisation, tout en donnant une valeur économique à la haie et en assurant un approvisionnement durable en bois bocager et local à des chaufferies (essentiellement dans l'Orne). Des **Plans de Gestion durable des haies (PGDH)** sont mis en place sur chaque exploitation afin de s'assurer de la gestion durable de la ressource bocagère. Le bois bocager, autoconsommé à la ferme, vendu aux chaufferies locales ou aux réseaux de chaleurs alimentant des bâtiments publics ou certaines industries, constitue ainsi une ressource pouvant se substituer aux énergies fossiles émettrices de CO<sub>2</sub>. La haie fournit de la biomasse renouvelable : 100 m de haie peut produire 1 à 10 tonnes de bois sur un rythme de coupe de 10 ans environ. La production de bois dépend des essences présentes et de la gestion appliquée à ces haies (entretien intensif ou durable). Le bois produit par les haies peut également être valorisé sous d'autres formes : bois bûche de chauffage, bois d'œuvre, plaquette en tant que litière animale, paillage pour de la plantation ...

Dans le cadre du **Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026**, le territoire du Bessin a défini parmi ses actions la volonté de « **Réaliser un inventaire des ressources en bois à l'échelle du Bessin** » en réalisant des inventaires bocagers et en déterminant le volume exploitable en bois-énergie ainsi que de « **Structurer une filière bois énergie à l'échelle du Bessin** » en mettant en place des plans de gestion et en privilégiant le bois déchiqueté et le bois bûche d'origine locale.

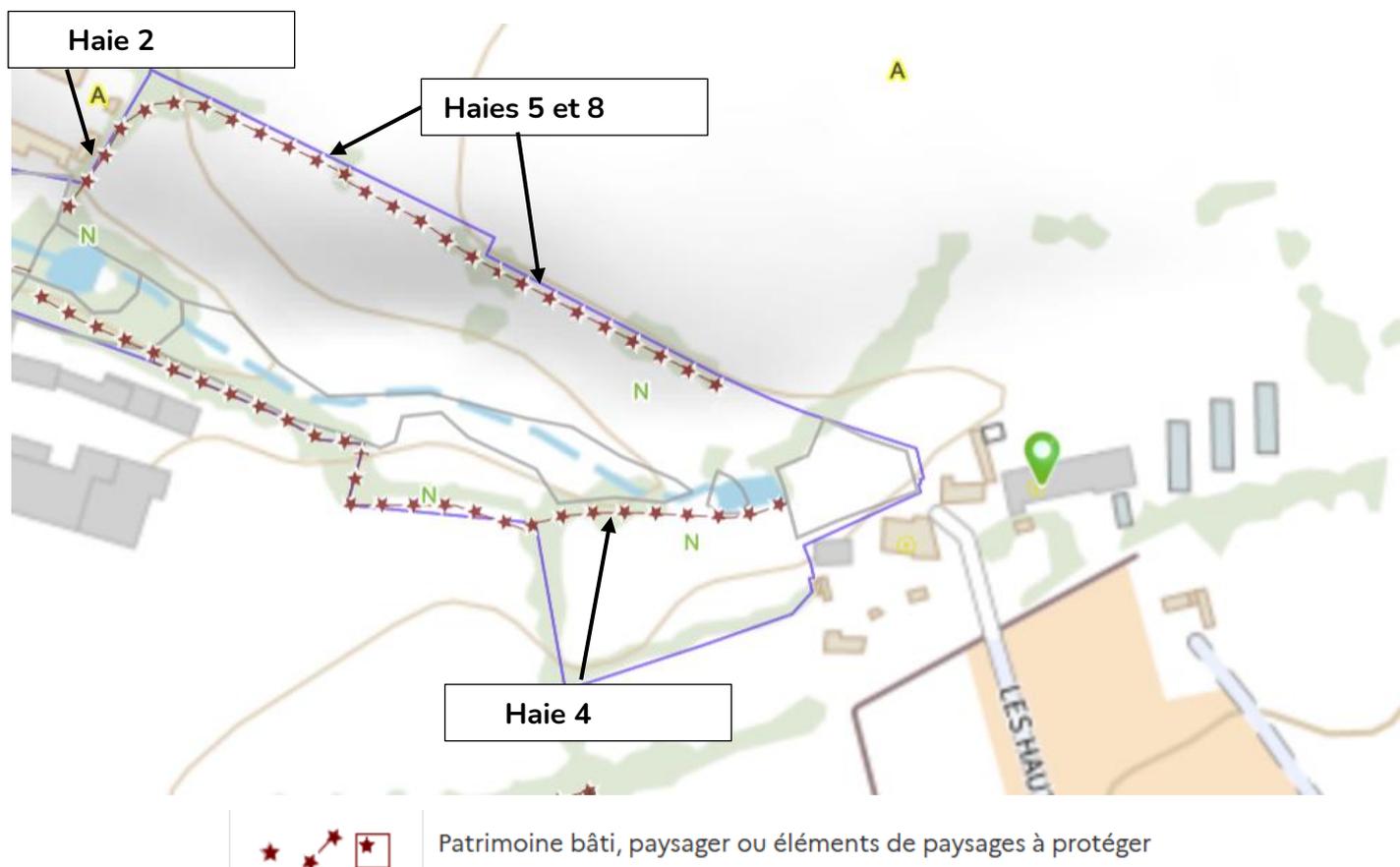
L'exploitation se situe au sein de l'unité paysagère du **Bocage en tableaux du Saint-Lois et du Bessin**, plus précisément au sein de la structure paysagère des **Vallons boisés intimes et humides de la Drôme**. Les vallons herbagers au cœur des versants bocagers sont encaissés et boisés, plus ou moins ouverts et souvent traversés par des cours d'eau étroits. Leurs épaisseurs varient en fonction de la topographie.

Paysage



## Statut de protection des haies

Capture du PLUi de Isigny-Omaha Intercom précisant les zonages des parcelles cadastrales et les statuts de protection des haies, Géoportail de l'Urbanisme

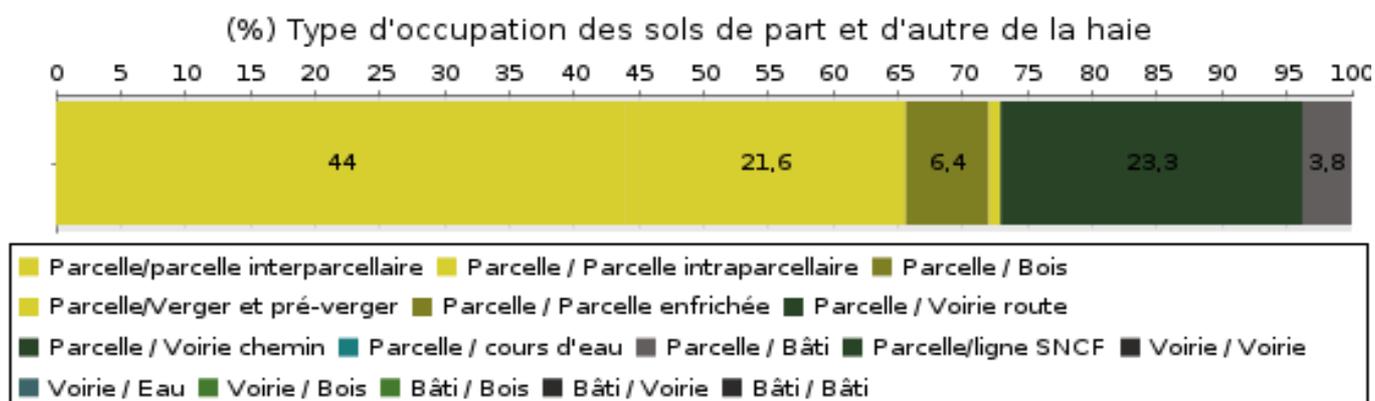


Se renseigner en mairie sur les interventions autorisées de gestion et d'entretien des haies protégées

## II. Les haies de l'exploitation et leur état

### 1. Description des haies de l'exploitation

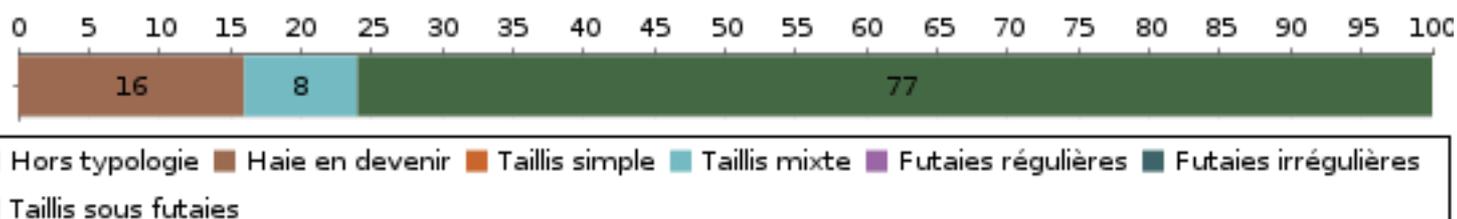
#### 1.1 Interfaces



Les haies sont en majorité des haies interparcellaires (44 % du linéaire). Une autre partie des haies se situe en interface Parcelle / Voirie chemin (23.3 %) et en interface intraparcellaire (21.6 %).

#### 1.2 Typologie des haies

##### (%) Grands types de haie de l'exploitation



	Typologie détaillée des haies de l'exploitation	Longueur en m	Pourcentage
	22. Haie de colonisation	42	2
	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	283	14
	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	155	8
	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	330	16
	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	1 009	49
	78. Têtards avec cépées d'arbustes et d'arbres	87	4
	79. Hauts jets et têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes	156	8
	<b>Total</b>	<b>2 062</b>	<b>101</b>

L'exploitation agricole présente 7 typologies de haies différentes. Le maillage de haies est essentiellement constitué de taillis sous futaies (à 77%). La typologie prédominante sur le linéaire s'avère être les Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes (49%).



Figure 1. Haie bien stratifiée et dense composée de hauts jets et de têtards de chêne et de frêne avec des cépées d'aubépine (n°8).



Figure 2. Haie moins bien stratifiée composée de hauts jets de frêne de cépées de frêne, de châtaignier et de noisetier (n°21)

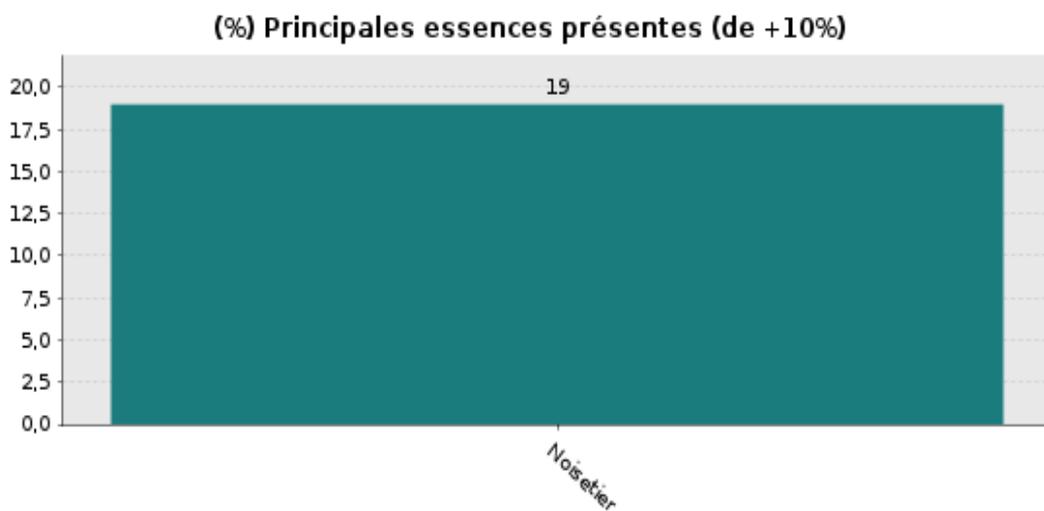


Figure 3. Jeune haie bocagère plantée en 2022 (n°20).



Figure 4. Haie composée de cépées de frêne et de noisetier, manquant d'une strate haute (n°1).

### 1.3 Essences composant les haies



31 essences différentes (ligneuses et semi-ligneuses) ont été recensées sur la ferme, ce qui représente une très bonne diversité spécifique. Les deux essences prédominantes sur l'exploitation agricole sont le

noisetier (en abondance dans 18.5 % des haies) et le frêne (en abondance dans 9.9 % des haies), sous forme de cépées, d'anciens têtards et de hauts jets d'âges variés.

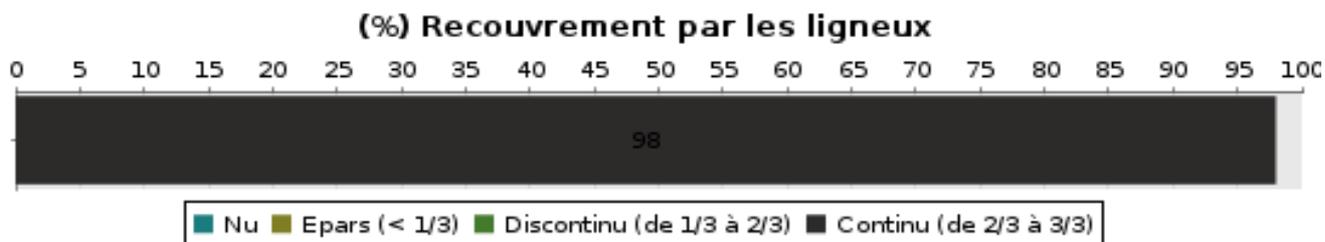


Figure 5. Cépée mûre de noisetier, essence arbustive avec un potentiel productif de bois significatif et pouvant être recépée tous les 10 – 12 ans dans un cycle de gestion régulier



Figure 6. Haut jet de frêne adulte constituant la strate arborée haute d'un certain nombre de haies sur le linéaire de l'exploitation

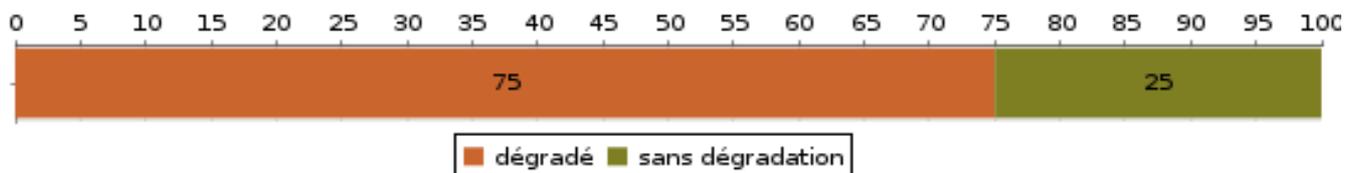
#### 1.4 Continuité du couvert des haies



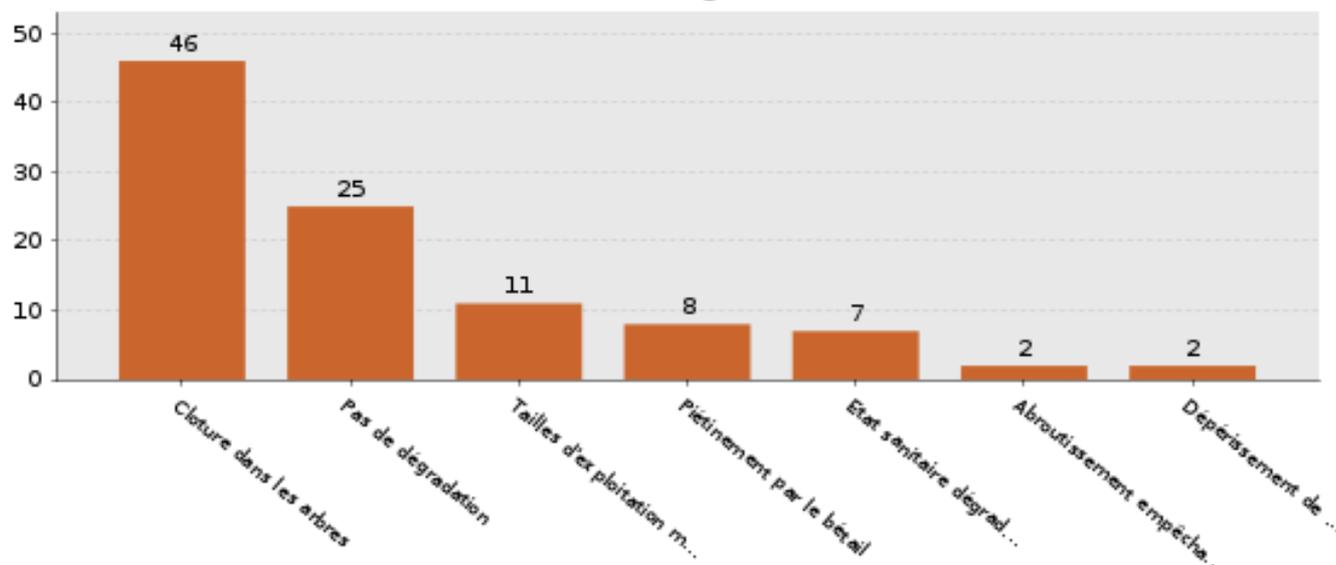
La très grande majorité du linéaire de haies de l'exploitation agricole (98 %) présentent un recouvrement continu par les ligneux. Seulement 2 % du linéaire s'avère être discontinu, à cause de la présence de certaines trouées.

## 2. Gestion passée et actuelle

### Linéaire de haies présentant des gestions dégradantes par rapport au linéaire total



## Facteur de dégradation



L'observation des haies de l'exploitation a permis d'apprécier l'état des haies et d'identifier les pratiques de gestion défavorables, à améliorer. Sur la ferme, 25 % du linéaire ne présente aucune dégradation tandis que pour 75 % des haies, au moins 1 facteur de dégradation a été observé.

Le facteur principal de dégradation correspond à la présence de clôtures dans les arbres, observé dans 46% des haies. Il conviendrait de les retirer progressivement lors des prochaines exploitations et de les reculer un peu de l'axe de la haie pour protéger la ligne de vie et les arbres.



Figure 7. Présence de clôtures dans les arbres

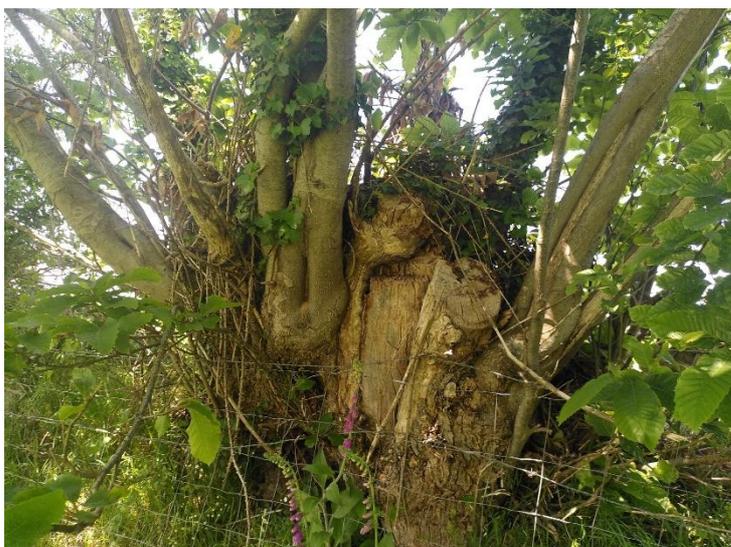


Figure 8. Cépée de châtaignier ayant été recépée assez haut, ce qui n'a pas permis l'insertion des brins le plus près du sol, formant ainsi une sorte de micro-têtard

Une autre dégradation relevée sur 11 % des haies provient d'anciennes tailles d'exploitation mal faites, réalisées par les anciens propriétaires. Des cépées d'arbres et d'arbustes ont ainsi été coupées trop hautes, ce qui n'a pas favorisé l'insertion des brins dans le sol lors de la reprise. Lors du prochain recépage, nous vous recommandons de reprendre les coupes manuellement à la tronçonneuse pour obtenir une coupe nette et le plus à ras possible, pour stimuler la productivité des brins et leur ancrage.

### 3. Potentiel de bois d'œuvre

Le bois d'œuvre est une forme de valorisation donnant une valeur supérieure au bois de chauffage ou d'industrie. Les arbres des haies ont des formes et des caractéristiques particulières, différentes des arbres poussant dans la forêt, qui peuvent présenter un intérêt pour de la rénovation de bâtiment ancien, des pièces de bois particulières, ....

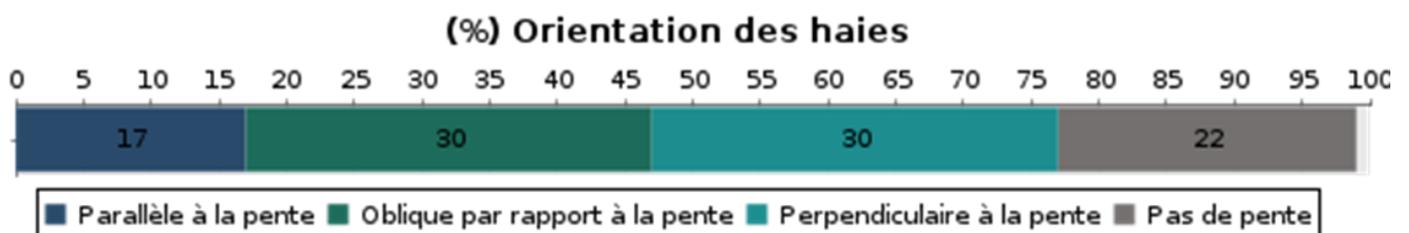
*Pour connaître les caractéristiques recherchées pour le bois d'œuvre des haies, se référer à la fiche technique en annexe.*

Au total, 564 m linéaire total de haies présentent un potentiel de bois d'œuvre, dont 73 % de haies présentent un potentiel de bois d'œuvre à valoriser immédiatement.

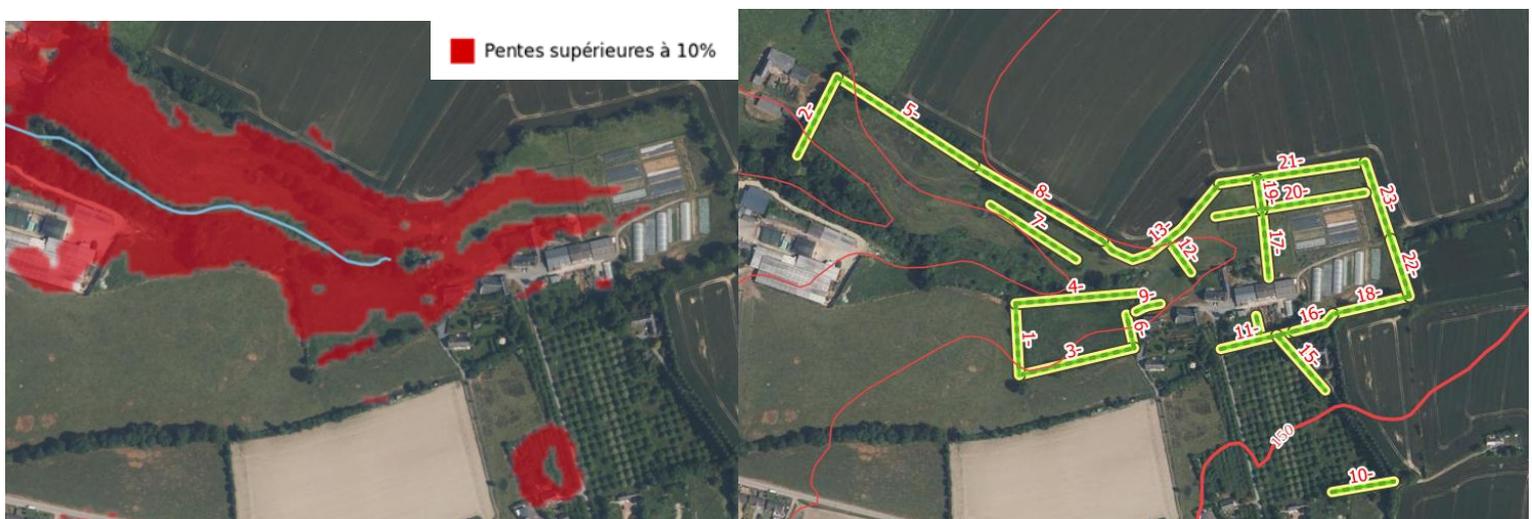
*Pour identifier les haies présentant un potentiel de bois d'œuvre haie par haie, se référer au tableau ainsi qu'à la cartographie associée en partie 2.*

Si vous souhaitez former des arbres pour une future valorisation en bois d'œuvre, veillez à la taille de formation lors des premières années afin d'allonger le fut, puis à l'élagage progressif pour éviter les défauts de troncs. (Voir annexe)

### 4. Situation des haies vis-à-vis des enjeux hydrauliques

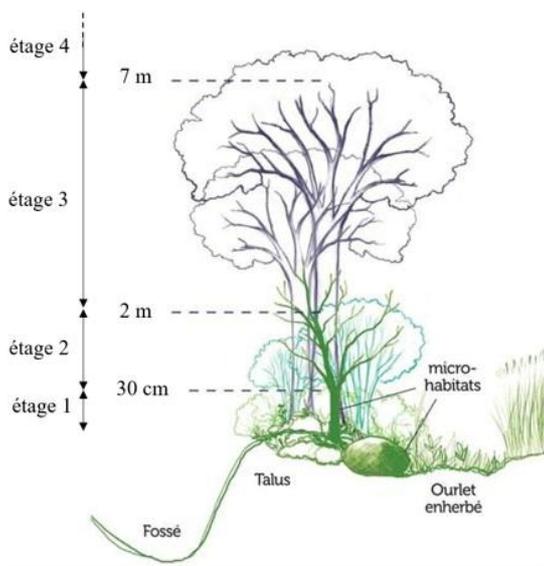


Une bonne partie des haies de la ferme (59 %) s'avèrent être situées sur des terrains avec pente, en étant soit oblique soit perpendiculaire à cette dernière. Cela leur confère un rôle hydraulique majeur, puisqu'elles peuvent permettre de mieux ralentir les eaux de ruissellement, de favoriser leur infiltration, de limiter l'érosion des sols et retenir les polluants (produits phytosanitaires, engrais ...). Leur orientation est d'autant plus importante que l'exploitation se situe à proximité directe d'une autre ferme en grandes cultures. Les haies n°5, 8 et 13, situées dans une zone très pentue et en aval de champs de grandes cultures, présentent ainsi un grand intérêt et doivent être préservées. Il serait notamment intéressant de regarnir la trouée au niveau de la haie 13 pour que cette dernière est réellement un rôle de rétention de l'eau et du sol.



Figures 9. Carte des pentes au niveau des parcelles agricoles de l'exploitation (Géoportail BCAE) et vue aérienne du linéaire avec les courbes de niveau (source IGN)

## 5. Intérêt des haies pour la biodiversité



La biodiversité des haies a été évaluée de manière indirecte par la capacité du milieu « haie » à constituer un habitat, un lieu de vie, pour de nombreux organismes vivants (animaux, végétaux, champignons, ...) en particulier les organismes qui ont besoin d'un habitat forestier. L'indice de biodiversité potentiel de la haie utilisé, est basé sur la morphologie de la haie (pied de haie, étages de végétation et continuités végétales) et la présence d'habitats particuliers. Les résultats sont globalisés sur l'ensemble des haies de l'exploitation.

*Pour connaître le barème de notation, se référer à l'annexe technique située en partie 3.*

Schéma de localisation des critères qui permettent de calculer la valeur de biodiversité des haies de l'exploitation

Etat écologique des haies de l'exploitation pour la biodiversité	
Pied de la haie 😊	Les pieds de haies sont larges (> 3m), et l'entretien modéré permet le développement d'une flore herbacée et semi-ligneuse diversifiée. La ronce est notamment la liane essentielle pour une régénération naturelle de la haie (« la ronce est le berceau du chêne »). Elle apporte les conditions favorables au développement d'autres végétaux ligneux (décompaction des sols, apport d'humus, abri pour de nombreux animaux, ombrage et protection contre les chevreuils ...).
Etage 2 de végétation 😊	Jusqu'à 2 m de haut, la végétation est bien dense avec le début de la strate arbustive et arborée, avec une densité importante de cépées d'arbres et d'arbustes. Pour améliorer la qualité de cette continuité, il faut parvenir à combler les quelques trouées observées au niveau de la strate inférieure de certaines haies.
Etage 3 et 4 de végétation 😊	Au-dessus de 2 m, les strates arbustive et arborée s'avèrent être relativement denses sur la plupart des haies. Cependant, il faut rester vigilant car sur certaines haies vieillissantes, des trouées apparaissant au niveau de la strate haute (ex : n°22 et 23), ce qui diminue fortement les capacités d'accueil de la biodiversité. Une attention particulière est ainsi à porter sur le repérage, l'éducation et la sélection des jeunes sujets d'avenir qui pourront prendre la relève de la strate haute.
Habitats particuliers 😊	On retrouve une diversité d'habitats particuliers : du bois mort, des lianes en strate haute (chèvrefeuille, lierre abondant en reproduction) qui sont bénéfiques en termes de nutrition et d'abris pour la faune, des gros arbres avec parfois des cavités, des terriers (liés à la présence de talus), présence d'un petit étang (conditions humides) ... Il est toujours possible de développer de nouveaux micro-habitats sur le linéaire, de différentes manières : former de nouveaux têtards, laisser plus d'arbres morts ou sénescents sur place, créer des fossés non drainants ou des mares, planter de nouvelles haies sur talus...



Figure 10. Haie de hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes dense et bien stratifiée, avec des essences diversifiées, présentant ainsi un potentiel d'accueil de la biodiversité important.



Figure 11. Présence de néflier, essence bocagère relativement rare, à préserver. Cet arbre est une source de nourriture pour les oiseaux, les abeilles et autres insectes.



Figure 12. Haut jet de frêne, présentant une cavité ainsi que du lierre en abondance sur son tronc, permettant l'accueil d'une diversité d'espèces faunistiques.



Figure 13. Ourlet herbeux large maintenu au pied de la haie, permettant l'expression de communautés floristiques diversifiées (zones d'abri, d'alimentation, de reproduction ou d'hivernation pour des auxiliaires, des pollinisateurs ...)

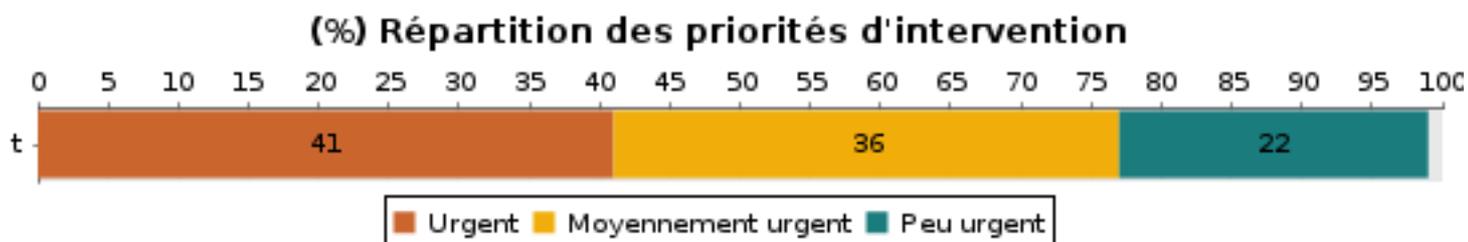
## B. PROGRAMME DE TRAVAUX

### I. Gestion des haies

#### 1. Les objectifs de l'exploitant

- Maintenir un bocage fonctionnel, riche en biodiversité, protégeant les parcelles du vent. Mise en place d'une gestion durable de leurs haies pour les redynamiser et lutter contre la sénescence de certaines.
- Valorisation du bois bocager en bois bûche (autoconsommation pour le chauffage) et éventuellement en copeaux pour faire du paillage

#### 2. Priorités d'intervention



		Longueur (ml) à exploiter			Total priorités
		Urgent (0-7 ans)	Moyennement urgent (7 - 14 ans)	Peu urgent (14-21 ans)	
	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	0	0	283	283
	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	0	155	0	155
	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	124	143	63	330
	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	547	352	110	1009
	78. Têtards avec cépées d'arbustes et d'arbres	0	87	0	87
	79. Hauts jets et têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes	156	0	0	156
Total longueur (ml)		827	737	456	2020

### 3. Préconisations de gestion par type de haie

	Longueur	Description du type	Préconisations de gestion
22. Haie de colonisation	41.73 m	Haie en devenir issue de la végétation spontanée qui s'installe du fait d'une zone sans entretien laissée à la colonisation des ligneux.	Regarnie, dégagement, taille de formation, recépage. Laisser la régénération naturelle se faire.
23. Haie jeune plantée (-10 ans)	283.17 m	Haie issue de plantations qui ont moins de 10 ans	Mise en défend, regarnie, dégagement, taille de formation, recépage.
42. Cépées d'arbres et d'arbustes	154.80 m	Ce type de haie est composé d'un mélange d'arbres et d'arbustes. Toutes les souches sont conduites en cépées (plusieurs troncs sur 1 souche).	Recépage intégral de toutes les souches au plus près du sol. Balivage possible des arbres. Renouvellement en deux temps. Dans un cycle plus court : recépage des arbustes. Puis dans un deuxième temps, recépage de l'intégralité des souches de la haie. Balivage possible pour évoluer vers un taillis sous futaie
72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	329.85 m	Haie pluristratifiée constituée d'un mélange d'arbres de haut jet constitué de tronc unique et d'arbustes en croissance libre et en proportion variable.	Élagage doux à la tronçonneuse en évitant les branches charpentières. Préserver les arbres d'avenir, les baliveaux, les essences d'accompagnement. Recépage ou balivage des arbres. Recépage des arbustes. Conserver un équilibre entre les strates. Regarnir si besoin pour densifier.
74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	1,009.22 m	Haie pluristratifiée constituée d'un mélange d'arbres en futaies constitué de tronc unique et d'autres en taillis constituées de cépées issus de rejets de souches ainsi que de cépées d'arbustes en proportion variable	
78. Têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes	87.14 m	Haie pluristratifiée constituée d'un mélange de têtards, d'arbres de hauts jets c'est-à-dire avec un tronc unique et/ou en cépées issus de rejets de souches, et de taillis d'arbustes en croissance libre. L'ensemble des éléments constituant la haie est en proportion variable.	Rajeunissement du taillis par recépage des cépées d'arbustes et/ou d'arbres. Etêtage : couper toutes les branches à la tronçonneuse pour laisser le tronc nu. Ne pas conserver de tire-sève excepté sur les têtards de chêne où un tire-sève est laissé puis retiré 3 ans max après. Élagage doux des hauts jets à la tronçonneuse en évitant les branches charpentières. Préserver les arbres d'avenir, les baliveaux. Conserver un équilibre entre les strates.
79. Hauts jets et têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes	156.36 m		
	2,062.27 m	<i>Pour connaître le détail des types attribués à chacune des haies de l'exploitation, se référer au tableau détaillé ainsi qu'à la cartographie de la typologie des haies de l'exploitation, situés en partie 2.</i>	

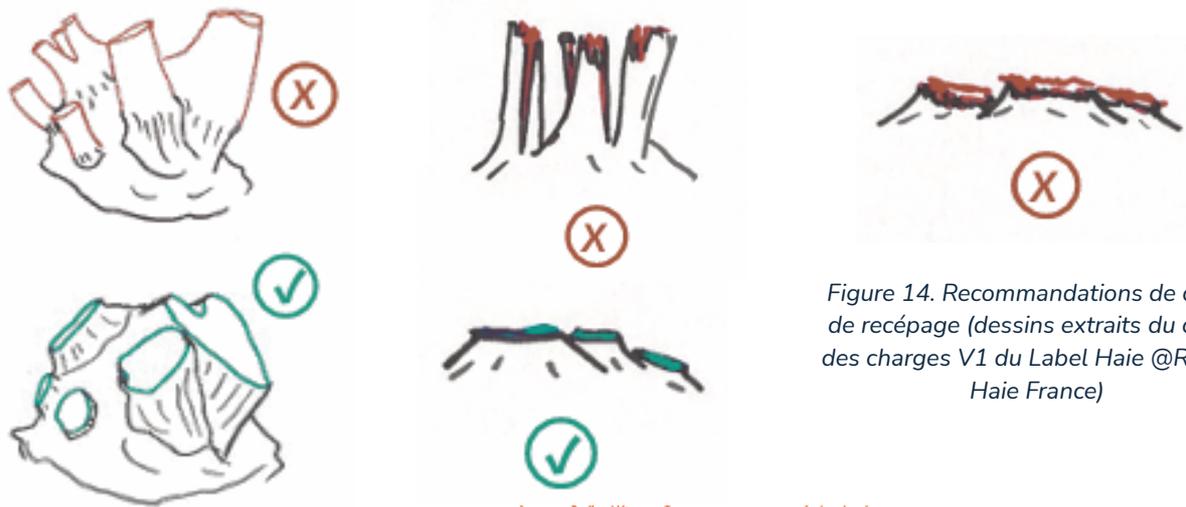


Figure 14. Recommandations de coupe de recépage (dessins extraits du cahier des charges V1 du Label Haie @Réseau Haie France)

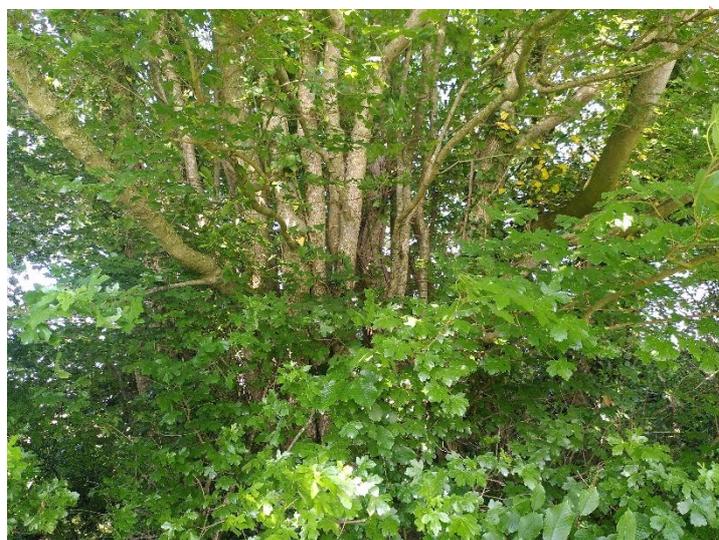


Figure 15. Cépée d'érable champêtre mûre pouvant être recépee

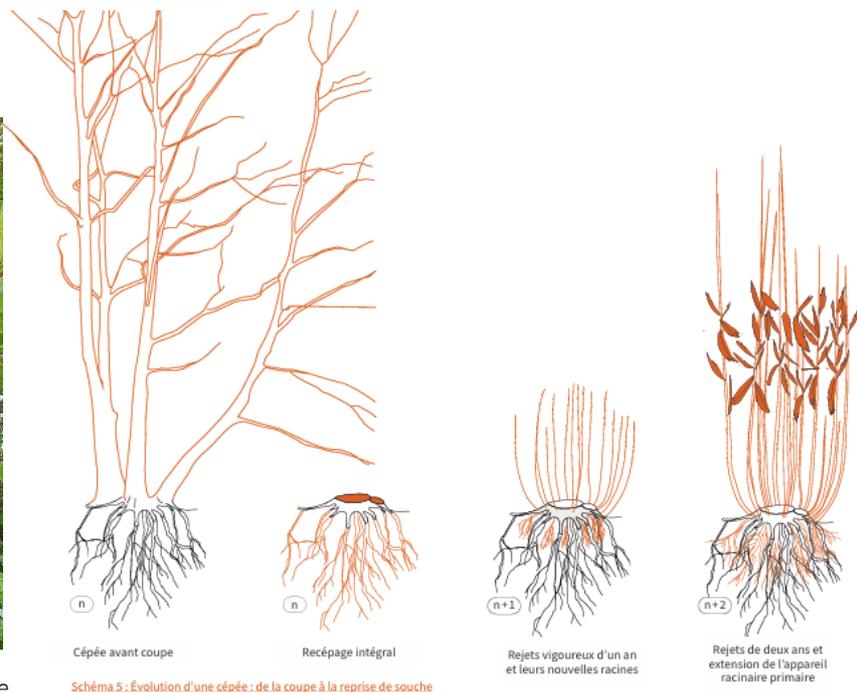


Figure 16. Schémas sur l'évolution d'une cépée après le recépage, issus du Guide de préconisations de gestion durable, Réseau Haie France



Figure 17. Haie avec plusieurs hauts jets très proches les uns des autres. Possibilité de sélectionner ceux à garder et ceux à abattre pour mettre en lumière les cépées actuellement sous couvert et les jeunes arbres situés dessous

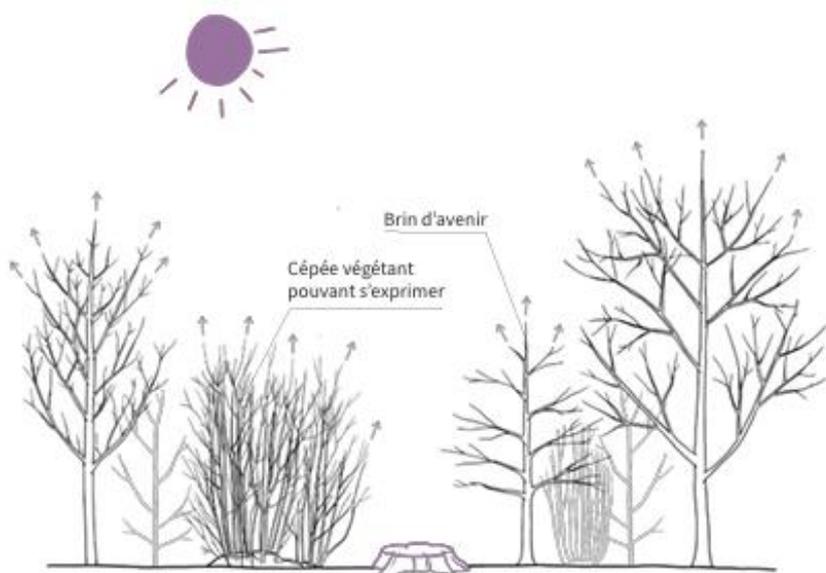
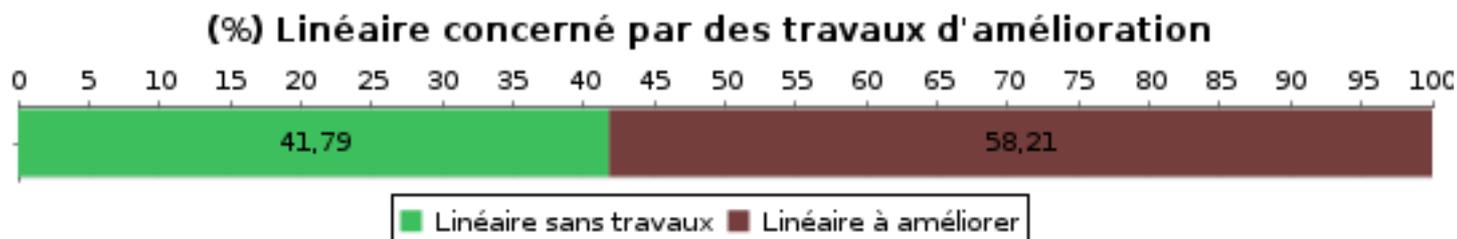


Figure 18. Schéma illustrant une coupe de mise en lumière avec prélèvement de haut jet mûre pour le développement de jeunes arbres et arbustes. Issu du Guide de préconisations de gestion durable, Réseau Haie France

## II - Amélioration et création

### 1. Travaux d'amélioration des haies existantes



Les interventions de gestion peuvent être complétées par des travaux d'amélioration ponctuels et spécifiques à certaines haies. Ces travaux d'amélioration concernent un peu plus de la moitié des haies, soit **1,176 ml** au total, comprenant principalement la **taille de formation** (18 %) et le **regarnie des haies** (15 %). Certains de ces travaux peuvent nécessiter un investissement plus ou moins important. Ils ne sont pas obligatoires, mais leur réalisation permettrait sur le long terme de retrouver des linéaires en bon état écologique et productifs.

*Pour visualiser la localisation des haies sur lesquelles effectuer des travaux d'amélioration, se référer à la cartographie de travaux d'amélioration et de création de linéaires, situé en partie 2.*

Type de travaux d'amélioration des haies existantes	Linéaire concerné (ml)	Description des travaux
<b>Regarnies de haies</b>	655	Les haies anciennes peuvent comporter des trous dans le linéaire. Le regarnissage consistera à planter de jeunes nouveaux plants (achetés ou issus de rejets naturels obtenus à partir d'arbres semenciers) qui viendront remplir les trouées existantes. Suivant le cas, il est quelquefois nécessaire de procéder au recépage ou à des prélèvements à proximité afin que les jeunes plants ne subissent pas la concurrence pour la lumière. Suivant la taille de la trouée, il peut être aussi judicieux de choisir des essences qui s'adaptent bien à une ambiance de mi-ombre comme le hêtre, le charme ou le noisetier.
<b>Taille de formation</b>	443	La taille de formation des jeunes sujets d'avenir vise à conduire au mieux la dominance apicale pour obtenir un fût droit et unique, le plus long possible. Cette taille peut commencer vers 3 – 4 ans, en réalisant annuellement une opération de défourchage et de suppression des branches latérales trop vigoureuses (mais uniquement de petite dimension).  Il ne faut pas confondre la taille avec l'élagage qui ne permet pas de faire monter l'arbre mais conduit uniquement à la gestion des branches basses.
<b>Favoriser la régénération naturelle</b>	508	Sous nos climats, la dynamique naturelle des parcelles laissées sans entretien tend au retour de la forêt. Il est parfois plus facile, et plus économique pour retrouver une haie en bord de champ de laisser faire la nature. C'est ce qu'on appelle la régénération spontanée ou naturelle. Sur une bande suffisamment large, il faut arrêter de passer les outils tels que l'épareuse. Les espèces semi-ligneuses, telles que la ronce, s'installent. Elles apportent les conditions favorables au développement d'autres végétaux ligneux (décompaction des sols, apport d'humus, abri pour de nombreux animaux qui diffusent des graines, ombrage et protection contre les chevreuils, etc.). La haie qui se développe est souvent mieux adaptée et plus résistante aux conditions du milieu car les végétaux qui y poussent sont issus d'une sélection naturelle et proviennent d'arbres semenciers à proximité (ex : les chênes).

<p><b>Résoudre impact gestion interface (route, voisin...)</b></p>	<p>530</p>	<p>L'abandon de la gestion et l'apparition des outils mécaniques ont induit une pratique par défaut de la haie par le gestionnaire de la parcelle mitoyenne même quand il n'en n'avait pas la propriété. En limite d'une propriété voisine, l'article L 673 du code civil réglemente l'empiètement de la haie sur le fonds voisin. Essayer de dialoguer avec l'exploitant voisin pour tenter de limiter son utilisation intensive des outils mécaniques dégradant les haies en limite. Discuter avec lui de la possibilité de recéper les haies en interface avec ses parcelles de grandes cultures (lui faisant ainsi de la lumière pendant un certain temps), s'il s'engage à ne pas compromettre la repousse des haies.</p>
--	------------	--



Figure 19. Trouée (haie n°13) où la combinaison de la régénération naturelle et le regarni pourront permettre à l'avenir de reconstituer progressivement une strate arbustive puis arborée, à condition de protéger la haie



Figure 20. Jeune sujet d'avenir (chêne) pouvant être mené en haut jet grâce à une taille de formation, ce qui permettra d'assurer le renouvellement de la strate haute



A la taille de formation s'ajoutent d'autres interventions à réaliser sur les haies plantées :

- **Dégagement** des plants quand la concurrence des herbes devient trop importante
- **Remplacement** des gaines protectrices non dégradables, puis enlèvement quand elles gênent la pousse de l'arbre (en particulier pour les hauts jets)
- **Regarni** des trouées avec des plants (spontanés ou achetés)
- **Recépage** des arbres et arbustes (pour une jeune haie, entre 4 et 10 cm de haut)

## 2. Travaux de création de nouveaux linéaires et autres aménagements

Au-delà des interventions de gestion durable permettant de régénérer les haies existantes, il est possible d'implanter de nouvelles haies bocagères. C'est la démarche dans laquelle s'est inscrit la ferme en plantant en 2022 4 haies bocagères (n°14, 17, 19 et 20). Par ailleurs, comme l'exploitation est localisée dans une zone caractérisée par un maillage dense avec un grain bocager fonctionnel (cf Carte 1 de l'Atlas), aucune proposition de plantation supplémentaire n'a été émise.

Il est important de garder à l'esprit que si la phase de plantation peut représenter un investissement, la phase d'entretien des jeunes haies plantées (comme évoquée précédemment) nécessite tout autant de temps. Cette période de suivi est cruciale pour accompagner leur croissance et leur bonne implantation.

## C. POTENTIEL DE VALORISATION DES HAIES

### 1. Potentiel de production de bois et linéaire prélevable annuellement

Potentiel de production de bois théorique (avec un cycle de gestion normal à terme)

Linéaire annuel à entretenir		Volume	produit
Type de haie	Linéaire (m/an)	Référence (map/100m)	Production (map/an)
<b>23. Haie jeune plantée (-10 ans)</b> <i>Intervention tous les 20 ans</i>	14,16	10	1,42
<b>42. Cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	10,32	30	3,10
<b>72. Hauts jets avec cépées d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	21,99	20	4,40
<b>74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	67,28	25	16,82
<b>78. Têtards avec cépées d'arbustes et d'arbres</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	5,81	30	1,74
<b>79. Hauts jets et têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 15 ans</i>	10,42	30	3,13
Linéaire annuel à entretenir (m/an) :	<b>129,98</b>	Production théorique :	<b>30,60</b>
		map = m <sup>3</sup> apparent	de plaquettes

## 2. Potentiel de production de bois aux premières années de gestion

Potentiel de production de bois aux premières années de gestion (avec l'état actuel des haies)

Linéaire annuel à entretenir			Volume	produit
Type de haie	Potentiel	Linéaire (m/an)	Référence (map/100m)	Production (map/an)
<b>72. Hauts jets avec cépées d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Normal	17,69	30	5,31
<b>74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Dégradé par la gestion	22,02	18	3,96
<b>74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Normal	18,42	25	4,61
<b>74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Potentiel accru par retard de gestion	37,68	32	12,06
<b>79. Hauts jets et têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes</b> <i>Intervention tous les 7 ans</i>	Potentiel accru par retard de gestion	22,34	35	7,82
Linéaire annuel à entretenir (m/an)		<b>118,15</b>	Production théorique :	33,75
			map = m3 apparent	de plaquettes

Les tableaux ci-dessous présentent, d'une part, les résultats du potentiel de production de bois aux premières années de gestion, calculé à partir des haies du niveau de priorité urgent, qui prend en compte l'état des haies au moment de l'établissement du Plan de gestion durable des haies et d'autre part, du potentiel de production de bois à terme après une remise à niveau de la gestion des haies.

Ainsi, il a été calculé un prélèvement possible de bois à l'échelle de l'exploitation agricole sur un linéaire moyen de **118.14 m/an** à partir des haies où la gestion est la plus urgente sur les premières années puis à terme **129.98 m/an** lorsque les haies seront entrées dans un cycle de gestion normal. Ces mètres linéaires entretenus et volumes produits ne devront pas être dépassés pour ne pas risquer d'impacter le capital sur pied.

## Partie 2 : Atlas cartographique

### Atlas cartographique, reportage photographique et tableaux descriptifs

#### Atlas cartographique :

- Carte 1 : Cartographie de situation de l'exploitation agricole et de ses haies à l'échelle communale ainsi que de la fonctionnalité du grain bocager
- Carte 2 : Cartographie de la typologie des haies de l'exploitation
- Carte 3 : Cartographie de l'influence du carabe, référent auxiliaire de culture, sur les parcelles agricoles de l'exploitation
- Carte 4 : Cartographie des priorités d'intervention de gestion des haies de l'exploitation
- Carte 5 : Cartographie de travaux d'amélioration et de création de linéaires

#### Tableaux descriptifs :

- Tableau 1 : Tableau descriptif des caractéristiques relevées haies par haies (n° de haie, îlot de la haie, longueur de haie, grands types de haie, sous-types de haie, principales essences, type de facteur dégradant, potentiel de biodiversité, potentiel de bois d'œuvre, niveaux de priorité d'intervention de gestion, potentiel de production de bois, recommandations de gestion particulières)
  
- Tableau 2 : Tableau descriptif des linéaires à créer et des travaux

N° haie	Long. (en m)	Travaux d'amélioration
13	162,57	Favoriser la régénération naturelle, Résoudre impact gestion interface (route, voisin..), Regarnies de haies
14	18,54	Taille de formation, Favoriser la régénération naturelle
17	74,04	Taille de formation
19	31,69	Taille de formation
20	158,91	Taille de formation
22	63,15	Regarnies de haies, Favoriser la régénération naturelle
23	87,14	Résoudre impact gestion interface (route, voisin..)
3	123,81	Taille de formation, Résoudre impact gestion interface (route, voisin..)
4	128,95	Favoriser la régénération naturelle, Regarnies de haies
6	36,29	Regarnies de haies, Taille de formation
7	107,31	Regarnies de haies, Favoriser la régénération naturelle
8	156,36	Regarnies de haies, Résoudre impact gestion interface (route, voisin..)
9	27,5	Favoriser la régénération naturelle
	<b>1 176,2</b>	<b>m</b>

**Tableau 1 : Tableau descriptif des caractéristiques relevées haies par haies**

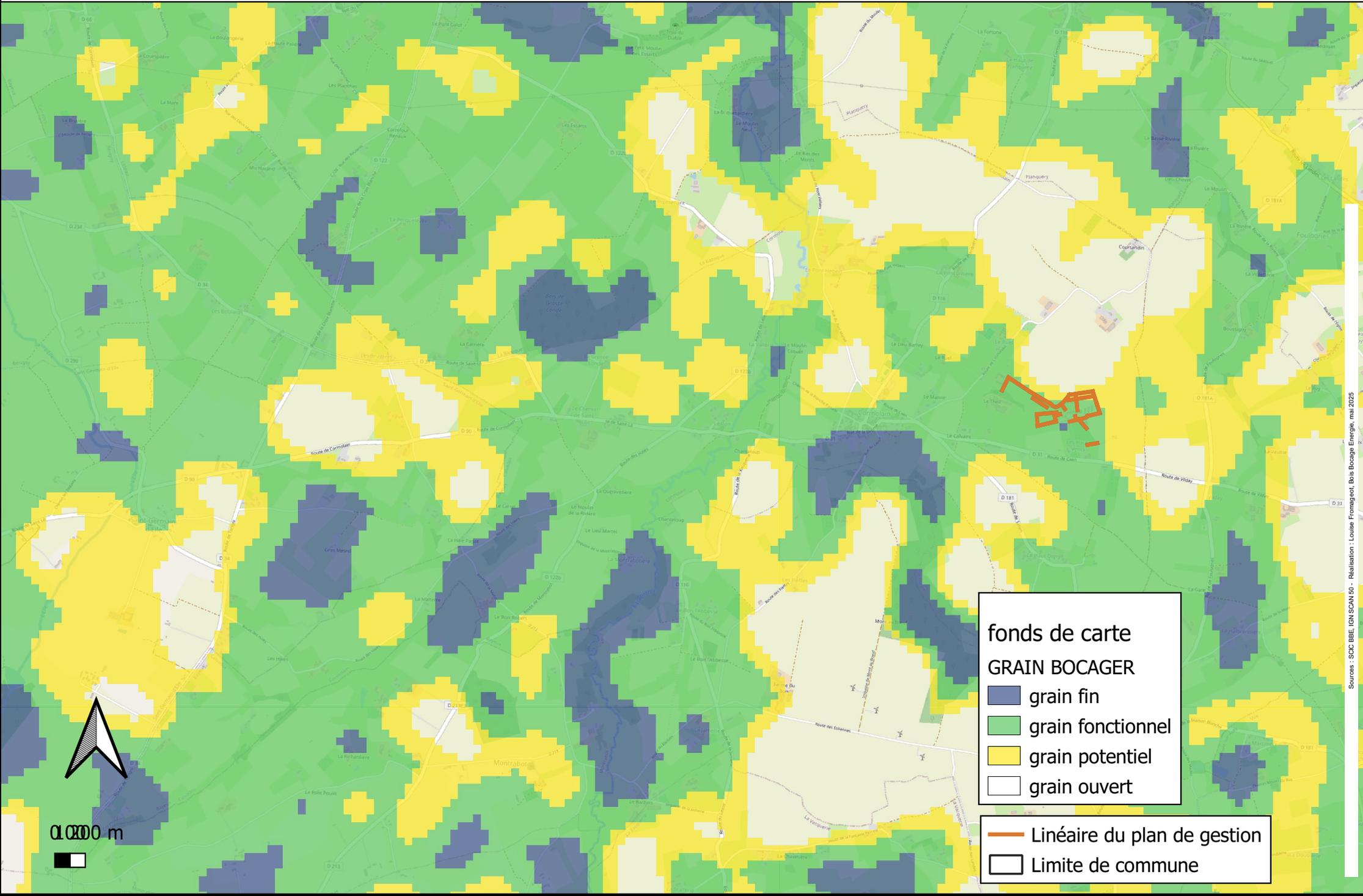
23 tronçons de haies inventoriés										
2062 ml										
N° haie	Long. (m)	Sous-type de haie	Priorité d'interv.	Potentiel biodiv.	Potentiel de bois d'œuvre	Potentiel de production	Principales essences	Dégradations	Recommandations de gestions particulières	Commentaires
1-	75,8	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	Moyennement urgent	11,6		Potentiel accru par retard de gestion	Noisetier, Frêne commun	Pas de dégradation		Cépées de noisetier adultes à mâtures, cépées de frêne adultes. 1 trouée à regarnir. Ancienne clôture dans les arbres à retirer.
2-	93,0	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Urgent	18		Potentiel accru par retard de gestion	Noisetier, Merisier, Frêne sp, Chêne, Aubépine monogyne	Pas de dégradation	Recépage Sélection, Laisser vieillir	Cépées de merisier et de frêne mâtures. Merisiers jeunes et adultes.
3-	123,8	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	Urgent	12,8		Normal	Noisetier, Sureau noir, Frêne commun, Aubépine monogyne	Cloture dans les arbres, Tailles d'exploitation mal faites		Entretien latéral intensif du côté du voisin (lamier). Une exploitation de la haie permettrait de résoudre temporairement ce problème d'entretien latéral. Importance de la mettre en défend. Clôture dans les arbres à reculer. Anciennes tailles d'exploitation faites à 1 m et non reprises (pas du fait des gestionnaires actuels). Un recépage le plus à ras possible permettra aux cépées de repartir sur un meilleur cycle de gestion avec des brins plus productifs et insérés dans le sol, développant leur propre système racinaire. Sorte de micro-têtard de frêne à préserver. 1 jeune chêne en bout de haie à mener grâce à une taille de formation.
4-	128,9	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Urgent	16,6		Normal	Noisetier, Frêne commun	Pas de dégradation		Ancienne clôture à retirer lors de la prochaine exploitation. Cépées de noisetier adultes et cépées de merisier adultes à mâtures. Haie avec difficulté d'exploitation (terrain et talus pentu). 1 haut jet de chêne sénescents, 1 frêne malade : préparer avec de jeunes arbres leur renouvellement. Première partie de la haie dense et bien stratifiée, deuxième partie éparse avec roncier, où il serait intéressant de regarnir avec des jeunes plants pour reconstituer la continuité de la haie.
5-	170,7	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Urgent	18,4	1-3 arbres valorisables sur 100 m de haie	Potentiel accru par retard de gestion	Aubépine monogyne, Noisetier, Frêne sp, Erable champêtre, Chêne	Cloture dans les arbres		Cépées d'érable et de frêne mâtures. Deux gros et hauts frênes valorisables en bois d'oeuvre.
6-	36,3	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	12,8		Densité faible en ligneux - peu de production	Frêne commun, Noisetier	Cloture dans les arbres		3 jeunes frênes très proches les uns des autres : sélection à faire. Petite trouée qui pourrait être regarnie. Présence importante de jeunes arbres (chêne, frêne, merisier...) qui pourraient servir pour du regarni dans d'autres haies.

7-	107,3	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Moyennement urgent	18		Normal	Merisier, Frêne sp	Etat sanitaire dégradé, maladie (graphiose de l'orme, chancre du châtaignier, etc.),		Recépage possible des ormes, frênes et merisiers. Haie compliquée d'accès (pente importante), nécessitant en premier lieu un débroussaillage de la ronce.
8-	156,4	79. Hauts jets et têtards avec cépées d'arbres et d'arbustes	Urgent	20	1-3 arbres valorisables sur 100 m de haie	Potentiel accru par retard de gestion	Frêne sp, Chêne, Aubépine monogyne	Cloture dans les arbres	Sélection Reprise de têtards possible	Sélection de hauts jets à réaliser. Cépées de frêne mûres pouvant être recépées. Têtards pouvant être repris (leurs brins semblent vigoureux, ce qui conforte les chances de reprise). Reculer la clôture. Préserver le néflier (essence plutôt rare dans les haies bocagères). Regarni certaines trouées. Entretien latéral intensif du lamier par le voisin côté cultures.
9-	27,5	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	11,8		Gestion non adaptée pour une valorisation	Saule marsault	Cloture dans les arbres	Taille de formation, Sélection	Sélection à faire parmi les merisiers et chêne adulte. Retirer la clôture dans les arbres.
10-	65,8	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	Moyennement urgent	13,6		Dégradé par la gestion	Aubépine monogyne, Orme champêtre, Frêne commun	Cloture dans les arbres, Etat sanitaire dégradé, maladie (graphiose de l'orme, chancre du châtaignier, etc.),		
11-	79,0	42. Cépées d'arbres et d'arbustes	Moyennement urgent	17,8		Normal	Érable champêtre, Noisetier	Cloture dans les arbres		Anciennes tailles d'exploitation un peu hautes. Lors du prochain recépage, reprendre le plus à ras possible du sol. Cépées d'érable et de noisetier presque mûres. Retirer l'ancienne clôture dans les arbres.
12-	41,7	22. Haie de colonisation		0				Abroussissement empêchant la repousse, Piétinement par le bétail		Dégradation signalée : abroussissement de la végétation ligneuse par une chèvre.
13-	162,6	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Moyennement urgent	15		Dégradé par la gestion	Frêne sp, Noisetier, Merisier, Sureau noir	Cloture dans les arbres		Cépées de châtaignier et de frêne adultes à mûres. Reculer un peu la clôture du talus. Lors du prochain recépage, repérer les jeunes arbres d'avenir (merisiers...), les préserver et les mener grâce à une taille de formation. Une trouée avec un roncier à la fin de la haie : auparavant tentative de regarni mais passage de l'épareuse sur les ligneux par le voisin. Regarni envisageable pour reconstituer la continuité avec des noisetiers et des jeunes arbres (frêne, chêne, merisier) à bien mettre en défend pour qu'ils ne soient pas abimés par le voisin. Essayer potentiellement de discuter avec lui sur la possibilité de mettre en place un cycle de gestion court en récoltant régulièrement la haie et que celle-ci ne fasse pas trop d'ombre. Jeune chêne d'avenir issu de la régénération naturelle à dégager du roncier et à mener avec une taille de formation. Entretien latéral intensif côté cultures par le voisin.

14-	18,5	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	9,4		Normal		Pas de dégradation		Haie bocagère plantée en 2022. Plants vigoureux ayant bien pris dans dans l'ensemble (excepté le fusain attaqué par la chenille défoliatrice Hyponomeute). Une taille de formation (défourchage ...) era bientôt à réaliser sur les sujets d'avenir que vous souhaitez mener en haut jet.
15-	77,1	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	Moyennement urgent	16,6		Potentiel accru par retard de gestion	Orme champêtre, Frêne commun, Noisetier	Pas de dégradation	Recépage Sélection	Haie de bord de bâti. Les tuyas peuvent être remplacés par des essences forestières. La strate haute est composée de frênes sénescents.
16-	46,1	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Peu urgent	18,2		Normal	Frêne sp, Bouleau, Chêne, Noisetier, Saule	Cloture dans les arbres	Taille de formation, Sélection	Sélection de jeunes sujets d'avenir (frêne, bouleau) à faire lors de la prochaine exploitation (car un certain nombre très proches les uns des autres, ce qui ne permettra pas leur bon développement). Ces jeunes arbres constitueront la relève de la strate haute. Retirer l'ancienne clôture dans les arbres.
17-	74,0	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	12		Normal	Fruitiers sauvages indéterminés, Viorne lantane, Sorbier des oiseleurs, Prunellier, Noisetier, Erable champêtre, Cornouiller sanguin, Châtaignier, Charme, Aulne glutineux	Pas de dégradation		Haie bocagère plantée en 2022. Mêmes commentaires.
18-	82,6	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Moyennement urgent	18,6	1-3 arbres valorisables sur 100 m de haie	Normal	Erable champêtre, Noisetier, Frêne sp, Merisier, Chêne	Cloture dans les arbres	Laisser vieillir, Sélection, Taille de formation, Élagage uniquement	Très beau haut jet de hêtre à préserver ou à valoriser en bois d'oeuvre. 1 têtard d'érable pouvant être repris. Retirer l'ancienne clôture dans les arbres. Possibilité de prélever un haut jet mûre. Essayer de trouver des jeunes sujets d'avenir pour assurer le renouvellement de la strate arborée. Présence de nombreux arbres semenciers (chêne, frêne ...).
19-	31,7	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	12		Normal	Noisetier, Prunellier, Viorne lantane, Aulne glutineux, Erable champêtre, Fruitiers sauvages indéterminés, Cornouiller sanguin, Sorbier des oiseleurs, Châtaignier, Charme	Pas de dégradation		Haie bocagère plantée en 2022. Mêmes commentaires.
20-	158,9	23. Haie jeune plantée (-10 ans)	Peu urgent	9,2		Normal	Charme, Bouleau, Châtaignier	Pas de dégradation		Haie bocagère plantée en 2022. Bouleaux, châtaigniers, érables poussent vigoureusement. En bourrage, la viorne et le cornouiller semblent les plus présents. Vous pouvez pratiquer un recépage par tronçons sur l'aulne, le châtaignier, certains charmes, l'érable.

21-	154,2	74. Hauts jets avec cépées d'arbres et d'arbustes	Urgent	16,7	1-3 arbres potentiel sur 100 m de haie	Dégradé par la gestion	Châtaignier, Noisetier, Frêne commun	Tailles d'exploitation mal faites, Cloture dans les arbres, Piétinement par le bétail	Élagage uniquement, Taille de formation, Sélection	Anciennes tailles d'exploitation avec parties éclatées (châtaignier, noisetier) : lors de la prochaine exploitation, bien recéper le plus à ras possible en réalisant une coupe nette et propre. Cépées de noisetier adultes peu vigoureuses dont le recépage serait bénéfique pour une bonne reprise. Reculer un peu la clôture du talus, pour éviter son piétinement par le bétail (piétinement pouvant impacter négativement les racines et entraîner le déchaussement). Possibilité d'étêter un frêne à côté de la cépée de châtaignier pour la mettre en lumière (les branches du frêne semblent suffisamment vigoureuses). Cépées de merisier adultes à mâtures. Hauts jets de merisier jeunes et adultes très proches les uns des autres : il serait bénéfique de sélectionner les arbres les mieux conformés pour qu'ils se développent bien. Présence d'un hêtre dépérissant. Regarnie à faire avec des jeunes sujets d'avenir dans les trouées pour constituer une future strate haute.
22-	63,2	72. Hauts jets avec cépées d'arbustes	Peu urgent	12,6		Dégradé par la gestion	Noisetier, Aubépine monogyne	Dépérissement de la végétation ligneuse	Exploitation complète	Un recépage complet des cépées (noisetier, aubépine, sureau) permettra une régénération des souches et une repousse vigoureuse des brins. Haie manquant d'une strate haute qu'il serait intéressant de développer en regarnissant les trouées avec de jeunes sujets d'avenir (chêne, merisier, frêne ...) après le recépage de la haie. Un haut jet de hêtre dépérissant.
23-	87,1	78. Têtards avec cépées d'arbustes et d'arbres	Moyennement urgent	15		Normal	Frêne commun, Prunellier, Merisier, Chêne, Erable champêtre	Cloture dans les arbres	Recépage Taille de formation Reprise de têtards possible	Têtard de frêne et émonde de chêne, qui peuvent être repris. Jeunes frênes et merisiers. Présence de grosses cépées de frênes et d'érable adultes. La haie pourrait être recépage mais attention à l'entretien par le voisin (épareuse forte).

Exploitation: Gaec de la Closerie - PALMER Gwendoline  
Situation de l'exploitation agricole et de ses haies



fonds de carte

GRAIN BOCAGER

 grain fin

 grain fonctionnel

 grain potentiel

 grain ouvert

 Linéaire du plan de gestion

 Limite de commune

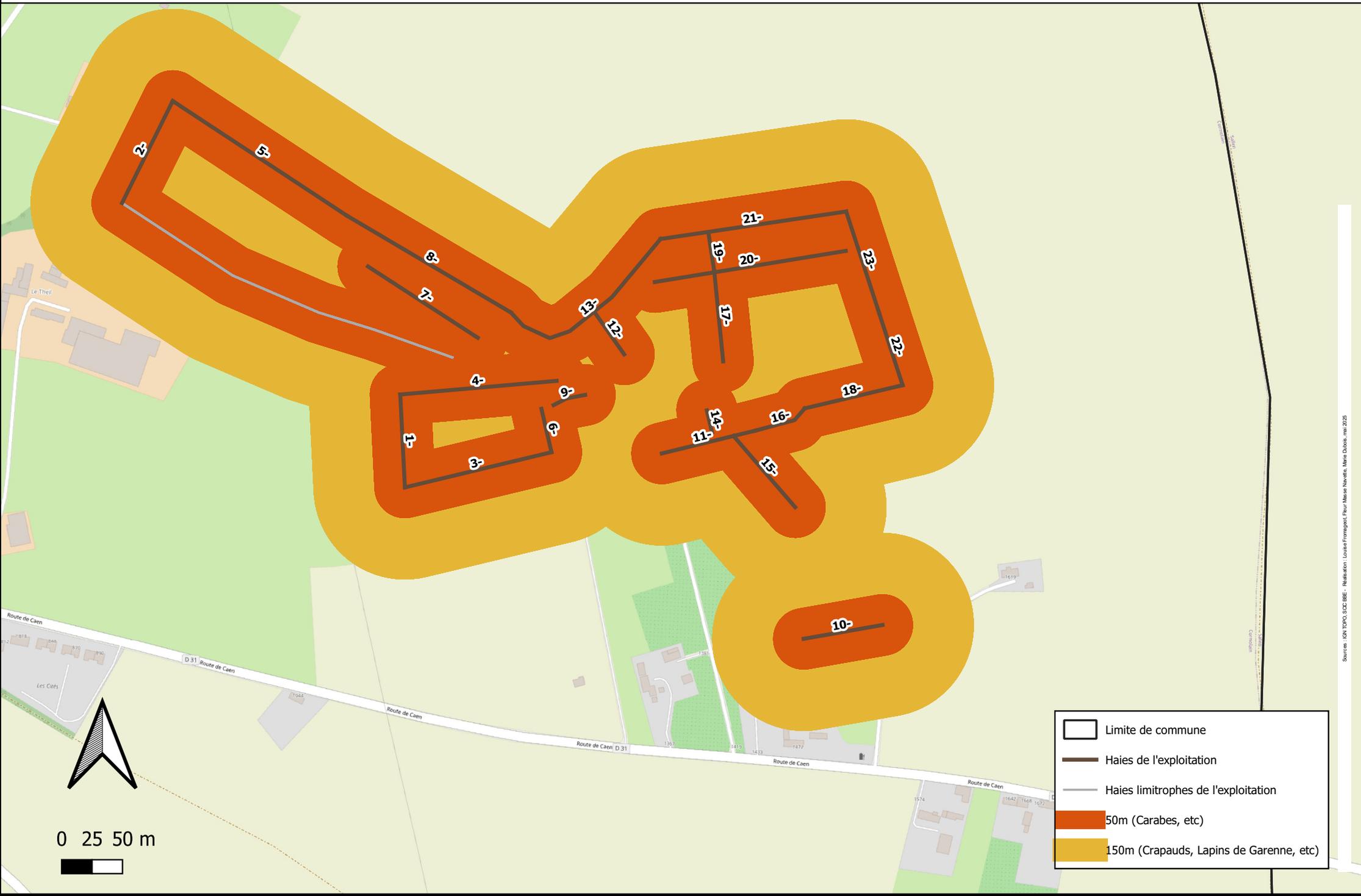
# Typologie des haies



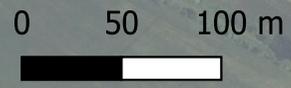
## Typologie des haies

- Hors typologie
- Haie en devenir
- Taillis simple
- Taillis mixte
- Futaie régulière
- Futaie irrégulière
- Taillis sous futaie

# Rayon d'utilisation de l'espace d'espèces à faible capacité de dispersion (eg. carabes, fourmis, crapauds, lapins de garenne,...)



	Limite de commune
	Haies de l'exploitation
	Haies limitrophes de l'exploitation
	50m (Carabes, etc)
	150m (Crapauds, Lapins de Garenne, etc)



Priorités d'intervention

- Urgent
- Moyennement urgent
- Peu urgent

